

Blagnac le 1er juillet 2019

M. Joseph Carles  
Maire de Blagnac

Objet : préservation des arbres quartier « Les Cèdres »  
(entre l'avenue de Cornebarrieu, l'avenue des Pins, les Serres et l'allée Flandres-Dunkerque 1940)

Monsieur le Maire,

Suite aux différents projets d'urbanisation qui se mettent ou vont se mettre en place progressivement dans tout ce quartier, projet les Cèdres, mais également allées Flandres-Dunkerque 1940 (ex immeuble solaire), avenue de Cornebarrieu (ex SPIE communication), impasse des Orchidées et démolition des Serres, je tiens à attirer votre attention sur la présence des nombreux arbres qui maintiennent une fraîcheur et une circulation d'air dans tout ce quartier. Ces arbres d'une cinquantaine d'années se situent en bordure de voiries, que ce soit le long de l'avenue de Cornebarrieu ou le long de l'Allée Flandres-Dunkerque 1940.

Il est souhaitable de préserver ce patrimoine végétal. Aussi nous vous demandons de bien vouloir faire un inventaire de ces arbres afin de les conserver et les intégrer dans les projets que vous envisagez dans tout ce quartier.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le mûrier platane situé en bout de l'allée Flandres-Dunkerque 1940.



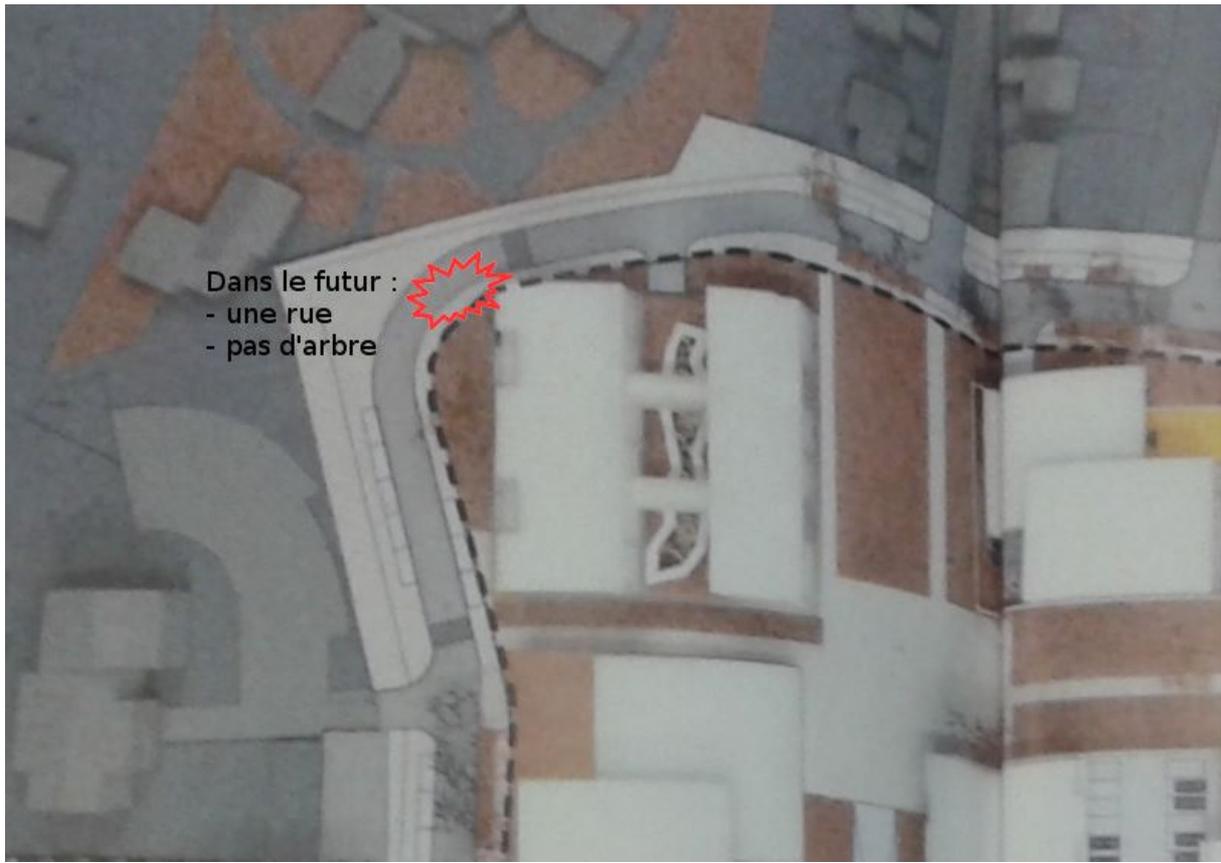
Cet arbre est remarquable par son port. Les enfants de la cité voisine ne s'y sont pas trompés puisqu'ils profitent de sa fraîcheur et de son ombre pour y jouer dessous en été et y construire des cabanes.

Toutefois, les documents d'urbanisme sur ce secteur montrent que dans un futur proche les projets que vous proposez vont supprimer cet arbre pour faire passer une rue.

Voici ci-dessous un emplacement de cet arbre qui se situe en bordure du parking situé en bout de l'allée Flandres-Dunkerque :



Et à partir des documents que j'ai pu consulter en mairie voici le projet sur ce secteur :



L'actualité de cette fin de juin 2019 nous prouve l'importance des arbres notamment en zone urbaine. Il me semble qu'il serait dommageable pour tout le monde de perdre ce patrimoine.

Pour préserver ce patrimoine des solutions existent. Je ne doute pas que vous pourrez aisément en proposer et les mettre en œuvre.

De mon côté, concernant ce mûrier platane, je ne peux que vous suggérer de ne pas réaliser cette voirie, de maintenir en cul-de-sac l'allée Flandres-Dunkerque 1940, d'aménager le parking public . Cette solution aurait l'avantage de maintenir cet arbre, son coin de jeu et son espace fraîcheur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos demandes, nous vous adressons M. le Maire nos sincères salutations.

Pour l'ABAVE  
J. Crémoux

Contact ABAVE  
J.Crémoux  
6 impasse des ormeaux 31700 Blagnac